

FAUT-IL ÉVALUER ET RÉFORMER LES POLITIQUES ACTIVES D'EMPLOI ?

- Professeur en Sciences Economiques à l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis
- Conseiller économique auprès de MAC SA Intermédiaire en Bourse
- Directeur de l'Unité de recherche «Développement Financier et Innovation» (DEFI)
- Membre du bureau de l'Association des Economistes Tunisiens (ASECTU)
- Membre de l'Association des Anciens de l'Institut de Défense Nationale (AAIDN)
- Membre de l'Association Internationale des Economistes de Langue Française (AIELF)
- Président de l'Association pour la Réflexion sur le Développement Economique et Social» (ARDES)



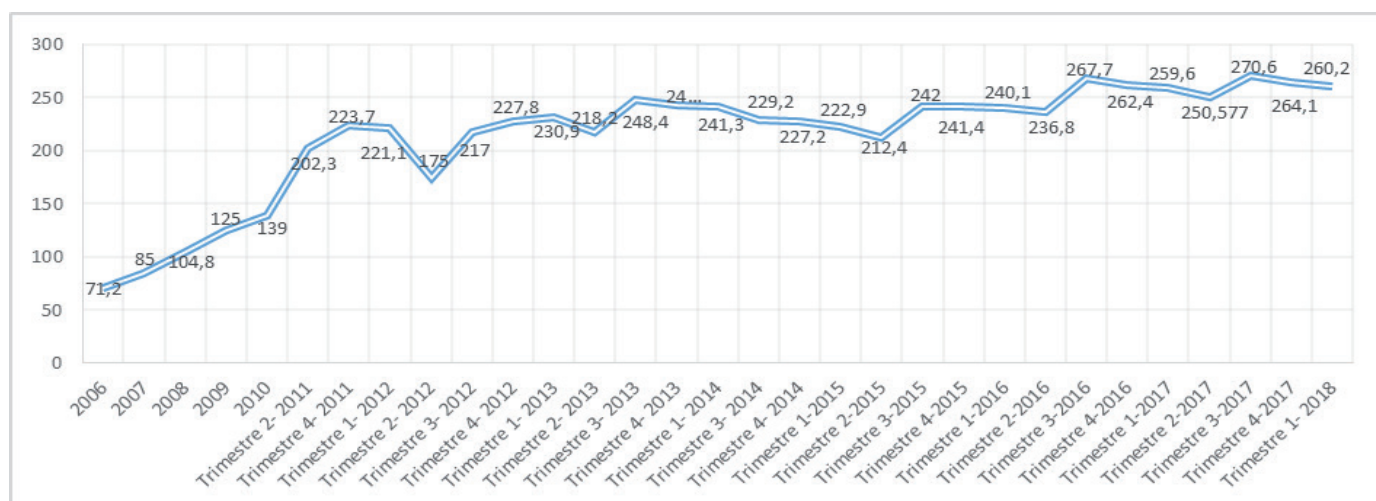
Introduction:

Chaque année une cohorte de diplômés de l'enseignement supérieur est livrée au marché de travail. Ces diplômés seront confrontés à une longue transition de l'université au marché de travail pleine d'obstacles et de contraintes. Bien que le nombre de diplômés présente une légère baisse (74133 diplômés en 2011 pour 57923 diplômés en 2016), le taux de chômage garde sa caractéristique structurelle.



Cet afflux de diplômés (graphique 1), nouveaux entrants sur le marché de travail, va systématiquement recourir au service de l'Agence Nationale de l'Emploi et du Travail Indépendant (ANETI) dans leur quête du premier emploi. Les bureaux d'emplois sont les principaux intermédiaires sur le marché de travail. Leur tâche est de fournir tous les instruments possibles qui aident à l'insertion professionnelle. Néanmoins l'évaluation de ces instruments montre qu'il est important d'augmenter leur efficacité et même de réfléchir comment il est opportun de supprimer certains instruments et de proposer d'autres plus efficaces.

Graphique 1 : Evolution du nombre de diplômés du supérieur chômeurs (en milliers)



Source : ANETI

Ce billet économique propose de mettre en lumière les politiques actives du marché du travail en Tunisie et tente de brosser une vue d'ensemble des instruments d'aide à l'insertion professionnelle.

Des instruments d'aide à l'insertion professionnelle sont nombreux et diversifiés

L'ANETI met à la disposition des jeunes diplômés du supérieur des programmes d'aide à l'insertion professionnelle. Le contrat dignité permet aux primo-demandeurs d'emploi titulaire de diplômes supérieurs d'acquérir des qualifications supplémentaires en adéquation avec les besoins des entreprises. Les bénéficiaires doivent avoir une période de chômage d'au moins deux années à compter de la date d'obtention du diplôme. Le programme Forsati met le demandeur d'emploi au cœur du processus de recherche de l'emploi. Un accompagnement personnalisé d'aide à l'identification, la construction et la réalisation de son projet professionnel pour faciliter son insertion professionnelle ou son projet entrepreneurial. Le Contrat d'Insertion des Diplômés de l'Enseignement Supérieur (CIDES) permet au diplômé de bénéficier d'une formation en alternance entre un centre de formation publique ou privée et une entreprise privée et ce qui lui permet d'acquérir des compétences professionnelles conformément aux besoins de l'emploi pour lequel l'entreprise hôte s'engage à le recruter.

Le programme du Service Civil Volontaire (SCV) met à la disposition des diplômés de l'enseignement supérieur primo-demandeurs d'emploi des stages dans des travaux d'intérêt général ainsi qu'un accompagnement personnalisé pour accumuler des capacités pratiques et des compétences professionnelles. Le plus populaire des programmes d'emplois est le Stage d'Initiation à la Vie Professionnelle (SIVP) qui représente 40% du taux de participation global aux politiques actives d'emploi (Tableau 1). Dans ce cadre l'ANETI octroie au stagiaire durant toute la durée du contrat une indemnité mensuelle dont le montant est de 150 dinars. Complémentée par une prime de l'entreprise d'accueil d'un montant minimal de 150 dinars. L'ANETI, elle prend aussi en charge le coût de formation du stagiaire plafonné à 900 dinars dans une limite maximale de 200 heures durant la durée du contrat. L'Etat propose aussi de prendre en charge une part de 50% des salaires versés au titre des nouveaux recrutements des diplômés du supérieur. En 2008, 12276 diplômés ont bénéficié de ce programme majoritairement des disciplines sciences et techniques et de gestion et droit.

Tableau1: Part des participants à chaque programme d'emploi

	2014		2015	
Stages d'Initiation à la Vie Professionnelle (SIVP)	65668	40%	60837	50%
Contrat d'Insertion des Diplômés de l'Enseignement Supérieur (CIDES)	120	0%	143	0%
Contrat d'Adaptation et d'Insertion Professionnelle (CAIP)	36780	22%	30678	25%
Programme d'Accompagnement des Promoteurs des Petites Entreprises (PAPPE)	13262	8%	13660	11%
Programme du service civil volontaire (SCV)	14966	9%	16269	13%
Prise en charge par l'Etat d'une part de 50% des salaires	50	0%	26	0%
Programmes d'Encouragement à l'Emploi (PEE)	33568	20%	91	0%
Total	164414	100%	121613	100%

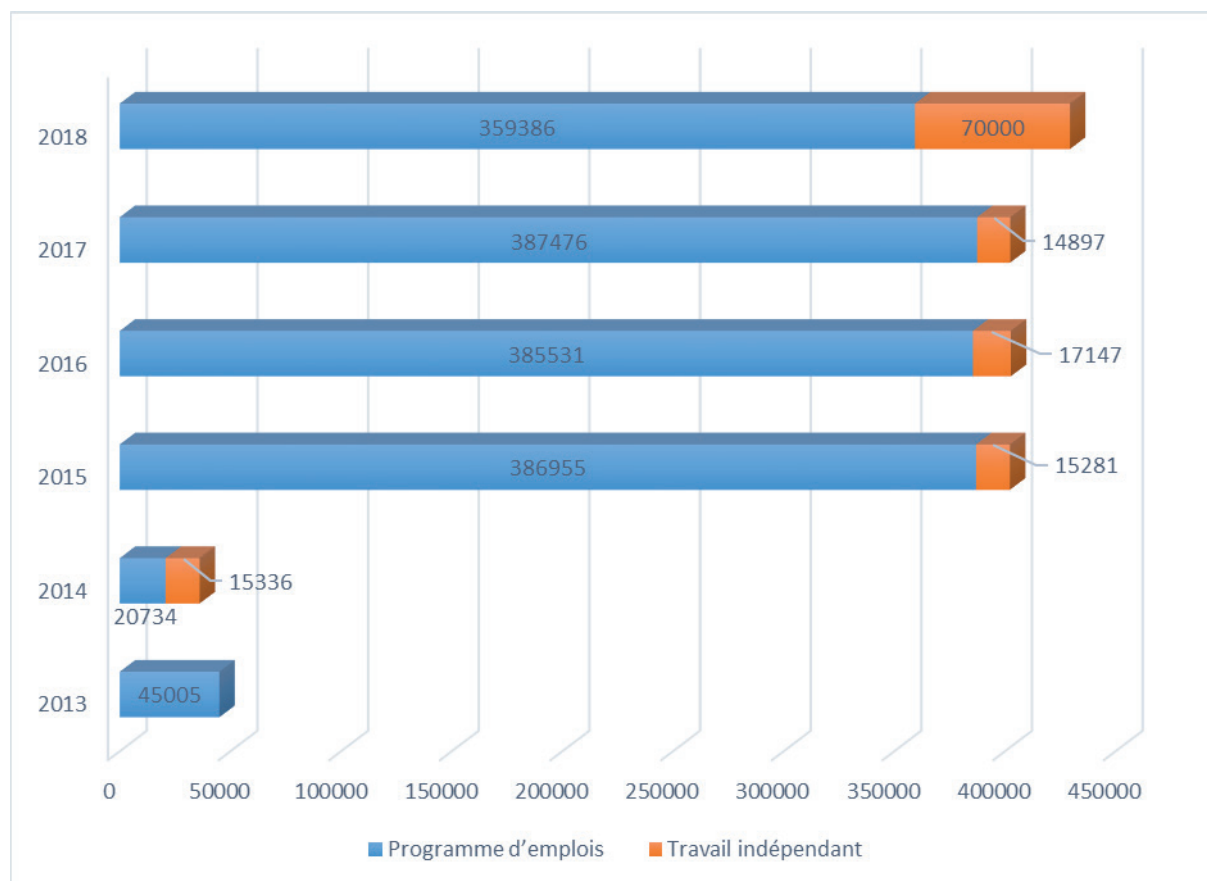
Les bénéficiaires du programme d'encouragement à l'emploi (PEE) bénéficient d'un accompagnement personnalisé, d'une formation complémentaire d'adaptation ou de reconversion (durée maximale 400h et une indemnité plafonnée à 1800 dinars par bénéficiaire), d'un stage au milieu professionnel au sein des entreprises privées et/ou au sein des associations et d'un accompagnement dans le cadre de la création d'un micro projet. Le dernier né est un programme qui propose une approche plus intégrée et plus inclusive. Le programme Moubadioun dispose d'un budget de 60 millions de dollars destiné à réduire le chômage et soutenir l'effort de l'Etat dans la mise en place de programmes qui assurent un emploi plus ciblé et une offre d'emplois de meilleure qualité. Ce programme Moubadioun opte pour un affranchissement des programmes d'emplois mal ciblés et le développement de services sur mesure pour une meilleure équité dans l'accès à l'emploi et la réduction de la discrimination genre. Ce programme met en place des services de soutien sur mesure pour faire face aux obstacles d'accès des jeunes à leurs premiers emplois, des ressources pour aider les femmes dans le cadre de leurs responsabilités domestiques. Dans la cadre de l'entrepreneuriat, une palette de services est mise à la disposition des jeunes qui désirent créer et financer leurs projets. Moubadioun cible la population d'entre 18-35 ans issue des régions du Sud-Ouest, du Nord-Ouest, le Sud et les gouvernorats de Sfax et de la Manouba.

Le financement de la promotion de l'emploi : est-ce assez ?

Le financement des programmes d'emplois et du travail indépendant provient principalement des ressources de l'Etat. Néanmoins divers programmes de partenariat avec des organismes internationaux sont mis en place avec comme objectif la promotion de l'emploi des diplômés du supérieur. Selon l'évolution du budget de l'Etat consacré à la promotion de l'emploi (Figure 2), il est clair que ce n'est qu'à partir de 2015 que des efforts financiers sont concrétisés. Ces efforts sont majoritairement consacrés aux programmes d'emplois. L'évaluation de ces politiques d'emplois conduit à une réflexion sur l'efficacité en termes de placements et l'efficacité de ces programmes d'emploi d'autant plus qu'ils représentent plus de dix fois le volume des dépenses allouées à la promotion du travail indépendant.



Figure 2 : Les dépenses publiques allouées aux programmes d'emplois et à la promotion du travail indépendant (en milliers de dinars)



Source : Ministère des finances

Différents partenariats avec des organismes internationaux sont mis en place avec pour principal objectif l'insertion professionnelle des jeunes, en général, et des diplômés du supérieur en particulier.

Le programme d'appui à l'éducation, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur et l'employabilité des diplômés (PEFESE) mis en place grâce à une levée de fonds de 65 millions d'Euro de l'Union Européenne, la Banque Mondiale et le Banque Africaine de Développement dont l'objectif est de mettre en place un programme qui assure l'adéquation entre les compétences acquises et celle requises par le marché de travail pour une meilleure employabilité. La GIZ a mis en place le projet « Fonds régional » pour la formation et la promotion de l'emploi des jeunes de la région MENA avec un fond global de 8 millions d'Euro dont 500000 Euro pour la Tunisie. La Banque Mondiale en collaboration avec l'ANETI et l'ONEQ a piloté un projet dont l'objectif est d'accompagner 1000 diplômés du supérieur pour lancer leurs propres projets dans leurs spécialités d'études.

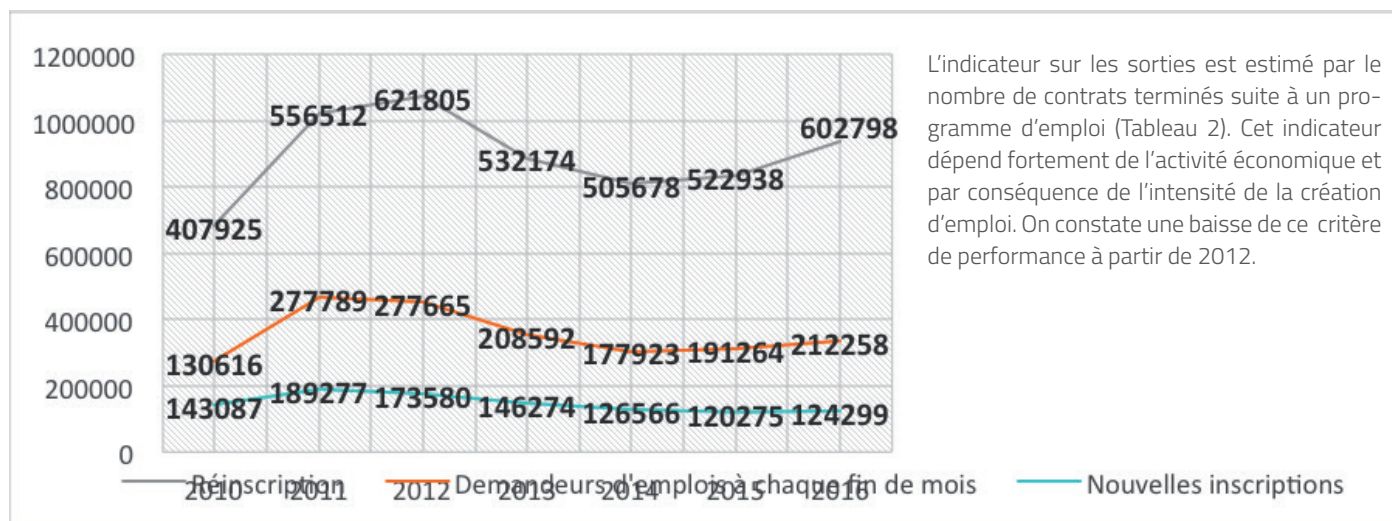


Une évaluation approfondie est devenue nécessaire

L'afflux des demandeurs d'emplois ainsi que les budgets assignés aux programmes d'emplois expliquent la nécessité de les évaluer. Les indicateurs de performance utilisés par l'ANETI dans le cadre de cette évaluation sont les indicateurs sur les nouvelles entrées, les indicateurs sur les sorties, les indicateurs de stock et les indicateurs sur l'efficacité des programmes d'emploi.

L'analyse de l'évolution de 2010 à 2016 des nouvelles inscriptions, en tant qu'indicateur sur les nouvelles entrées, (Figure 3) montre une tendance à la hausse en 2011 et en 2012 puis une légère baisse à partir de 2013. Le volume des réinscriptions et des demandeurs d'emplois suggèrent que les bureaux d'emplois font face à une forte pression dans sa responsabilité de principal intermédiaire sur le marché de travail. Les demandes d'emplois à chaque fin de mois ainsi que le volume de réinscription présentent une nette augmentation durant la période post-révolution suivie d'une faible baisse à partir de 2013 pour une rehausse en 2016.

Figure 3 : Evolution des inscriptions des demandeurs d'emplois aux bureaux d'emplois



Source : ANETI

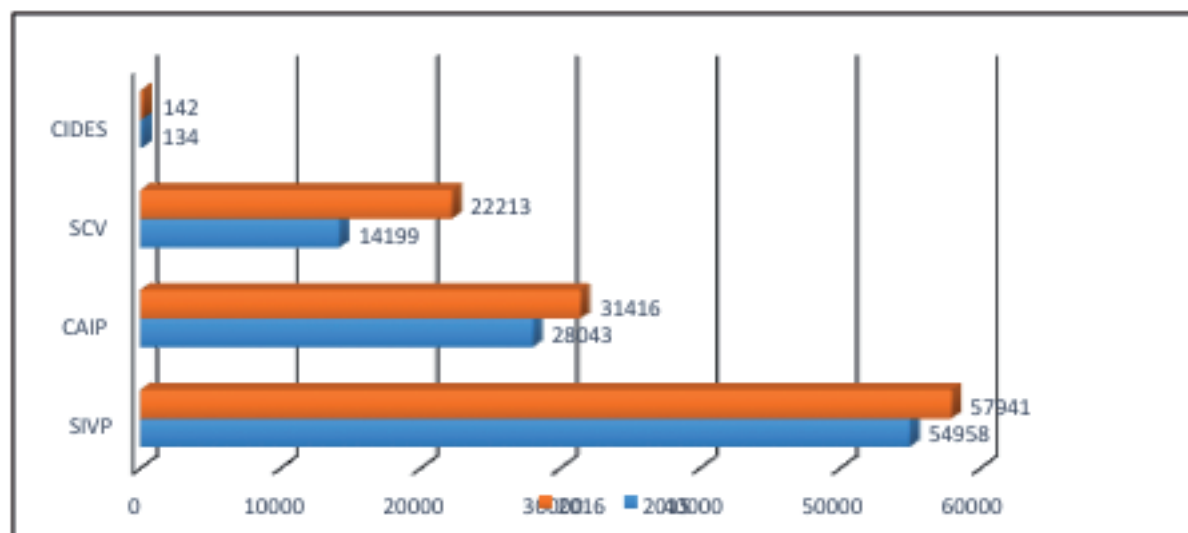
Tableau2: : Evolution des placements par sexes

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Hommes	73000	66182	22286	26043	26033	27150	23078
Femmes	58403	57239	24185	27600	32132	34334	32296
Total	131403	123421	46471	53643	58165	61484	55374

Pour appuyer ce dernier critère de performance et dans le cadre spécifique des politiques actives d'emplois, l'ANETI confronte le nombre d'emplois effectifs avec les identifiants CNSS et CNRPS des recrutés (Figure 4). Les statistiques montrent que le SIVP est le champion de l'embauche avec une certaine équité genre. Les programmes d'emplois CAIP et SCV sont beaucoup moins performants.



Figure 4 : Nombres de contrats signés suite à un programme d'emploi



Source : ANETI

Conclusion

Les politiques actives de l'emploi regroupe plusieurs dispositifs de nature différente, mis en place dans des situations diverses et s'adressant à des types de publics variés. La Tunisie connaît plus que jamais d'énormes difficultés d'insertion des diplômés du supérieur. Les programmes d'emplois sont majoritairement conçus pour palier à cette insuffisance. L'Etat met à la disposition du ministère de l'emploi et du travail indépendant un budget de plus en plus important sans compter les aides des organismes internationaux. En dépit de ces efforts, l'efficacité n'est pas assurée. Les taux de placements sont de plus en plus moindres. La nécessité d'évaluer, de réformer et d'adapter ces politiques aux exigences et aux modifications du marché de travail est fortement recommandée. Cependant, les méthodes quantitatives disponibles sont confrontées aux problèmes d'évaluation des politiques publiques c'est-à-dire fournir un contrefactuel acceptable permettant de décrire la situation qui aurait été celle des agents qui sont effectivement bénéficiaires d'une politique publique en l'absence de cette politique.